

Politique | Péage au pont d'Oléron : Dominique Bussereau se justifie



Sept lignes. Un bref communiqué envoyé aux médias en plein milieu du week-end. C'est la méthode qu'avait choisi le président de la Charente-Maritime Dominique Bussereau pour annoncer l'annulation de la mise au vote lundi 18 septembre au Département, de l'implantation d'un péage, ou plus exactement d'une forme d'écotaxe, à l'entrée de l'île d'Oléron, par un système de lecture de plaques d'immatriculation. Autant dire que ses explications étaient très attendues en ce 12 décembre, lors de la conférence de presse préalable à la session d'hiver du conseil départemental.

« Je constate qu'à ce jour des interrogations et des questionnements subsistent encore. J'estime donc qu'il est sage de disposer de plus de temps de réflexion et d'échanges avant que le Département ne se positionne sur ce projet demandé par la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron », a commencé par réitérer Dominique Bussereau... Avant d'avouer qu'il avait consulté chacun des groupes politiques des élus constituant le conseil pour connaître leur position. « J'ai constaté que le groupe socialiste et assimilé voterait contre ce rapport – soit 12 voix. Le président Pascal Ferchaud (maire de Saujon, PRG) ne pouvait pas me dire qu'elle serait le vote de son groupe, mais on pouvait raisonnablement penser qu'il y aurait plutôt une majorité contre. Puis j'ai interrogé individuellement chaque élu du groupe de la majorité départementale (LR, UDI, DVD). Et l'addition des trois ne donne pas une majorité... Or sur un groupe de 54 élus départementaux, la majorité minimum est de 28. A mon sens, rien ne sert de voter un rapport qui sera refusé [...] en dehors de faire les gros titres des journaux, c'est contre-productif [...] Sur ce dossier, les esprits ne sont pas prêts, donc je ne vais pas tenter l'impossible ». Il envisage cependant de remettre le vote « à plus tard », sans parler d'échéance pour autant. Il n'exclue pas non plus que la tâche revienne « à ses successeurs », sans toutefois s'en laver les mains. « D'ici la fin de [ma] mandature en 2021, de l'eau aura coulé sous le viaduc d'Oléron, donc nous verrons bien d'ici là ».

« La majorité des maires d'Oléron ne suffit pas »

Dans cette affaire, il dit regretter de ne pas avoir pu consulter la population oléronaise par un référendum comme il l'avait souhaité. « Mais on a vu que le référendum local n'est aimé ni par la technocratie parisienne ni par la justice administrative », assène Dominique Bussereau, taclant au passage « certains, y compris des conseillers départementaux qui se sont ingéniés à établir des recours ». Pourtant, « la demande de la part des élus de l'île

d'Oléron est toujours là », assure-t-il, « mais la majorité des maires d'Oléron ne suffit pas ». Il refuse malgré tout de dévoiler le contenu des échanges entre les élus lors des commissions à ce sujet. Et lorsqu'on lui demande d'analyser les raisons pour lesquelles la mayonnaise n'a pas pris auprès des conseillers départementaux, il renvoie dans les cordes son interlocuteur par un : « vous n'avez qu'à les interroger [...] Je ne suis pas de ces élus qui rapportent ce qu'il se dit dans des réunions à huis clos. » Même agacement lorsqu'on évoque avec lui les dernières réactions de plusieurs élus ayant publiquement regretté cette annulation de vote (Pascal Massicot, maire de Saint-Trojan et président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron ; Dominique Rabelle, vice-présidente du Département installée sur l'île ; Michel Parent, conseiller départemental et maire de Le Château) : « Si ceux qui s'énervent aujourd'hui étaient venus rencontrer chaque conseiller départemental de droite comme de gauche comme je l'ai fait, on n'en serait pas là... Mais l'histoire ne s'écrit pas avec des « si ». » Il entend laisser passer les fêtes de fin d'année avant de rencontrer les élus de l'île d'Oléron, « dans le courant du premier trimestre », afin d'évoquer avec eux l'avenir et surtout les besoins de l'île, l'abandon de cette écotaxe représentant un manque à gagner. La réserve naturelle de Moëze-Oléron et le développement du port de la Côtinière devraient notamment être évoqués. Avant cet ultime rendez-vous, le président de la Charente-Maritime aura sans nul doute à répondre aux griefs et interrogations des conseillers départementaux, lors de la session d'hiver du Département, qui se tient du 18 au 22 décembre.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 13/12/2017

[Url de cet article](#)